



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ DIRT JUICE

Page: 1

Compilation date: 25/06/2018

Revision No: 1

Section 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identifiant du produit

Nom du produit: DIRT JUICE

Code du produit: DJLN1

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de l'entreprise : VeloBrands Ltd

Copplestone Mill

Copplestone

Devon

EX17 5NF

England

Tel: +44 (0) 1363 85617

Email: sales@juicelubes.co.uk

Nom de l'importateur : Apesud Cycling

SARL Apesud Cycling

12 rue des cades

34680

SAINT GEORGES D'ORQUES

FRANCE

Tel: 04 34 17 03 80

Email: contact@apesud.com

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Tél. d'urgence +44 (0) 1363 85617 Importateur : 04 34 17 03 80

Section 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement CLP: Irritation des yeux (Eye Irrit.) 2: H319

Effets indésirables les plus importants : Provoque une grave irritation des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments de l'étiquette : H319: Provoque une grave irritation des yeux.

Mentions de danger : GHS07: Point d'exclamation

Pictogrammes de danger :



Mots indicateurs : Attention

Mises en garde : P264: Laver soigneusement la peau après manipulation.

P280: Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

P305+351+338: SI DANS LES YEUX: Rincer prudemment à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et si c'est facile à faire. Poursuivre le rinçage.

P337+313: Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DIRT JUICE

Page: 2

2.3. Autres risques

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme une substance PBT/vPvB.

Section 3 : Composition/informations sur les ingrédients

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux :

ALCOHOLS, C12-14, ETHOXYLATED (1-2,5 EO), SULFATES, SODIUM SALTS - REACH enregistré
nombre(s): 01-2119488639-16-XXXX

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification CLP	%
500-234-8	68891-38-3	-	Skin Irrit. 2: H315; Eye Dam. 1: H318; Aquatic Chronic 3: H412	1-5%

Section 4 : Mesures de premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements et chaussures contaminés, sauf s'ils sont collés à la peau. Laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon.

Contact avec les yeux : Baigner l'œil à l'eau courante pendant 15 minutes. Consulter un médecin.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Donner 1 tasse d'eau à boire toutes les 10min.

Inhalation: En cas d'inhalation accidentelle de vapeurs, amener la personne à l'air frais.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Contact avec la peau : Une légère irritation peut se produire au point de contact.

Contact avec les yeux : Il peut y avoir des irritations et des rougeurs.

Ingestion : Des nausées et des douleurs d'estomac peuvent survenir.

Inhalation : L'exposition peut provoquer une toux ou une respiration sifflante.

Effets retardés / immédiats : Des effets immédiats peuvent être attendus après une exposition de courte durée.

4.3. Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaires

Traitement immédiat / spécial : Un équipement de bain d'yeux doit être disponible dans les locaux.

Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Il convient d'utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu environnant. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les conteneurs.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'exposition : En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

[cont...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DIRT JUICE

Page: 3

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Section 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Ne pas tenter d'agir sans vêtements de protection appropriés - voir section 8 de la FDS. Retourner les récipients qui fuient vers le haut pour empêcher le liquide de s'échapper.

6.2. Précautions environnementales

Précautions environnementales : Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement à l'aide de bacs de rétention.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage : Absorber dans de la terre ou du sable sec. Transférer dans un conteneur de récupération fermable et étiqueté en vue d'une élimination par une méthode appropriée.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections : Se référer à la section 8 de la FDS.

Section 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sûre

Exigences en matière de manutention :
Éviter tout contact direct avec la substance. Veiller à ce que la zone soit suffisamment ventilée.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Utilisation(s) finale(s) spécifique(s) : Pas de données disponibles.

Section 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Pas de données disponibles.

Valeurs DNEL/PNEC

DNEL / PNEC Pas de données disponibles.

8.2. Contrôle de l'exposition

Mesures d'ingénierie : Veillez à ce que la zone soit suffisamment ventilée.

Protection respiratoire : Un appareil respiratoire autonome doit être disponible en cas d'urgence.

Protection des mains : Gants de protection.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec écrans latéraux. Veiller à ce que le bain oculaire soit à portée de main.

Protection de la peau : Vêtements de protection

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DIRT JUICE

Page: 4

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État : Liquide
Couleur : Incolore
Odeur : Agréable
Taux d'évaporation : Lent
Oxydant : Non applicable.
Solubilité dans l'eau : Soluble
Viscosité : Non visqueux
Point/plage d'ébullition°C : 100
Point/plage de fusion°C : 0
Limites d'inflammabilité % : Non applicable.
supérieur: Non applicable.
inférieures : Point d'éclair°C : Non applicable.
Coefficient partiel n-octanol/eau: Non applicable.
Auto-inflammabilité°C : Non applicable.
Pression de vapeur: Non applicable.
Densité relative : 1.010 Typique
pH: 11.00 typique
COV g/l : Non applicable.

9.2. Autres informations

Autres informations : Pas de données disponibles.

Section 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité : Stable dans les conditions de transport et de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse ne se produit dans des conditions normales de transport ou de stockage. Une décomposition peut se produire en cas d'exposition aux conditions ou aux matériaux énumérés ci-dessous.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur. Surfaces chaudes.

10.5. Matières incompatibles

Matériaux à éviter : Agents oxydants forts. Acides forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

Section 11 : Informations toxicologiques

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DIRT JUICE

Page: 5

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Dangers pertinents pour le produit :

Risques	Itinéraire	Base
Lésions oculaires graves/irritation	OPT	Dangereux : calculé

Symptômes / voies d'exposition

Contact avec la peau : Une légère irritation peut se produire au point de contact.

Contact avec les yeux : Il peut y avoir des irritations et des rougeurs.

Ingestion : Des nausées et des douleurs d'estomac peuvent survenir.

Inhalation : L'exposition peut provoquer une toux ou une respiration sifflante.

Effets retardés / immédiats : Des effets immédiats peuvent être attendus après une exposition de courte durée.

Section 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Valeurs d'écotoxicité : Pas de données disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité : Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation est (sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité tels que définis dans le règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents (ou fait(font) l'objet d'essais en vue d'obtenir une dérogation dans le cadre de la directive). Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des États membres et leur seront communiquées, à leur demande directe ou à la demande d'un fabricant de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation : Pas de potentiel de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Facilement absorbé par le sol. Soluble dans l'eau.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Identification PBT : Ce produit n'est pas identifié comme une substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets indésirables

Autres effets indésirables : Ecotoxicité négligeable.

Section 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination : Transférer dans un conteneur approprié et organiser la collecte par une entreprise d'élimination spécialisée.

NB : L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de réglementations régionales ou nationales en matière d'élimination.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DIRT JUICE

Page: 6

Section 14 : Informations relatives au transport

Classe de transport : Ce produit ne nécessite pas de classification pour le transport.

Section 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementation/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifique à la substance ou au mélange

Régulations spécifiques : Non applicable.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Section 16 : Autres informations

Autres informations

Autres informations : Cette fiche de données de sécurité est préparée conformément au règlement (UE) n° 2015/830 de la Commission.

* indique un texte de la FDS qui a été modifié depuis la dernière révision.

Phrases utilisées aux articles 2 et 3 : H315: Provoque une irritation de la peau.

H318: Provoque de graves lésions oculaires.

H319: Provoque une grave irritation des yeux.

H412: Nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

Avis de non-responsabilité : Les informations ci-dessus sont censées être correctes mais ne prétendent pas être exhaustives et ne doivent être utilisées qu'à titre indicatif. Cette société ne peut être tenue responsable de tout dommage résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.